



Employeur demande ma démission

Par **tri17**, le **14/01/2009 à 12:00**

Bonjour, je suis en CDI chez 1 employeur et mon planning me permet d'occuper un autre poste. J'ai donc postulé dans une autre société qui accepte de me prendre en CDI. J'avais bien entendu soumis mon projet à mon 1er employeur. J'ai donc posé des congés payés pour effectuer une partie de ma période d'essai chez le nouvel employeur. Hier mon 1er employeur m'appelle pour me dire que ce ne sera pas possible et que je dois lui donner une démission. Or, je ne souhaite pas démissionner et par là-même perdre certains droits cumulés chez eux comme le DIF. Merci de me conseiller. Cordialement.

Par **Visiteur**, le **14/01/2009 à 15:01**

bonjour, vous travaillez combien d'heures par semaine pour votre employeur... J'ai donc posé des congés payés pour effectuer une partie de ma période d'essai chez le nouvel employeur. ça vous n'aviez pas le droit.....

Par **tri17**, le **14/01/2009 à 18:18**

35h en modulation annuelle.

Par **Visiteur**, le **14/01/2009 à 20:14**

re,rnrnvous comptez travailler combien pour l'autre société...rnrnet à quels moments ?

Par **tri17**, le **15/01/2009** à **09:31**

[s]Bonjour,rnen fait mes plannings me permettent de travailler 12h d'affilée et ce sur 3 jours par exemple il me rest tout le reste de la semaine voire le week-end et c'est aussi faisable avec l'autre CDI.rnCordialement.[/s]

Par **Visiteur**, le **15/01/2009** à **13:27**

bonjour,rnrnvos horaires sont ils indiqués dans votre contrat de travail ? ou bien est ce un arrangement avec votre patron ?rnrnla durée maximum de travail est de 44 heures par semaine... sur une période de 12 semaines consécutivesrnrnil est interdit de travailler 12 heures c'est 10 h par jour....

Par **tri17**, le **15/01/2009** à **19:41**

En fait ce que je souha

Par **tri17**, le **15/01/2009** à **19:42**

ce que je veux c'est garder mon DIF en quittant le 1er employeur (sachant que je suis en période d'essai chez le nouvel employeur et en congé payé chez le 1er). est-ce possible?rnrnMerci

Par **Visiteur**, le **15/01/2009** à **20:38**

je ne suis pas experte mais alors pas du tout en dif...rnrnje vous propose ci site :rnrnhttp://www.avis-droit-social.net/droit_individuel_formation.phprnrnsi vous y trouvez votre bonheur.....rnrnrnvotre premier employeur sait il que vous êtes en période d'essai ailleurs ?

Par **tri17**, le **16/01/2009** à **10:17**

oui absolument. Je lui avait bien expliqué mon projet.

Par **Visiteur**, le **16/01/2009** à **13:38**

je ne comprends pas..nrnen premier il est d'accord et après non .. lui avez vous demandé pourquoi ?